

Berne, le 9 janvier 2024

Prise de position sur la révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV)

Monsieur le Conseiller fédéral,
Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de prendre position sur la révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV).

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), SwissCommunity, est une fondation privée qui défend les intérêts de plus de 800'000 Suisses·ses vivant hors de nos frontières. Conformément à l'article 38, alinéa 2 de la loi fédérale sur les personnes et les institutions suisses à l'étranger (RS 195.1), nous recevons des aides financières de la Confédération destinées, entre autres, à informer les Suisses·ses de l'étranger. C'est pourquoi nous accordons une grande importance à la qualité et à l'indépendance de l'information des Suisses·ses de l'étranger, et nous nous engageons pour que cette communauté soit informée de manière correcte et objective sur l'actualité suisse.

Dans l'environnement médiatique de leurs pays de résidence, les Suisses·ses de l'étranger n'ont qu'un rapport marginal avec les thèmes politiques et sociaux en Suisse. Il est donc essentiel de leur fournir des informations spécifiques et aussi complètes que possible afin qu'ils connaissent leurs droits et devoirs en tant que citoyen·ne·s suisses ainsi que le détail des débats politiques actuels au niveau national, de telle sorte qu'ils puissent exercer leurs droits politiques en Suisse en connaissance de cause.

Outre la « **Revue Suisse** », éditée par l'OSE sur mandat de la Confédération, qui contient les pages officielles du gouvernement suisse et qui est envoyée six fois par an aux Suisses·ses inscrits auprès d'un consulat ou d'une ambassade suisse à l'étranger, l'OSE travaille en étroite collaboration avec **SWI swissinfo.ch**, une unité de la SSR mandatée par la Confédération pour informer à l'étranger. Les informations de **SWI swissinfo.ch** s'adressent à un public international qui s'intéresse à la Suisse ainsi qu'aux Suisses·ses de l'étranger. Elles sont disponibles exclusivement en ligne et en dix langues. **SWI swissinfo.ch** est donc également un important canal d'information en libre accès pour les Suisses·ses de l'étranger. La « **Revue Suisse** » et **SWI swissinfo.ch** se complètent mutuellement, raison pour laquelle il existe depuis des



années un contrat de collaboration entre la SSR et l'OSE. Ce contrat a été prolongé en 2022 et vise à renforcer les synergies entre ces deux canaux d'information (échange de contenus en ligne et sur les réseaux sociaux).

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) de l'OSE, appelé « Parlement de la Cinquième Suisse », a soumis aux autorités fédérales, aux partis politiques et aux candidat·e·s aux élections fédérales de cette année un manifeste électoral comportant sept requêtes prioritaires. Le point 6 de ce manifeste demande notamment de « **garantir le développement d'une information de qualité et indépendante à destination de la Cinquième Suisse** ». On peut y lire : « Il est fondamental que les médias à destination des Suisses·ses de l'étranger voient leurs offres maintenues, voire étendues, et que les difficultés financières de la Confédération ne mènent pas à des coupes dans l'information à destination des Suisses·ses de l'étranger (*Revue Suisse, Gazzetta Svizzera*, offres liées au mandat pour l'étranger de la SSR: SWI, swissinfo - TV5 Monde - 3Sat et TVSvizzera). Les budgets actuels étant déjà calculés au plus juste et déjà limités ».

C'est pourquoi l'OSE demande avec insistance au Conseil fédéral de renoncer complètement à une baisse des taxes sur les médias.

Dans ce contexte, l'OSE se félicite certes que le Conseil fédéral ait rejeté l'initiative populaire « *200 francs, ça suffit ! (initiative SSR)* », dont les conséquences seraient catastrophiques pour une information complète et équilibrée à destination des Suisses·ses de l'étranger, non seulement en ce qui concerne l'information sur les enjeux suisses, mais aussi sur les enjeux internationaux vus de Suisse.

Nous sommes en revanche très inquiets face aux contre-mesures proposées, notamment la baisse progressive de la redevance actuelle de 335 à 300 francs par ménage et par an et ses conséquences sur la qualité, la diversité et l'indépendance de l'information, en particulier pour la communauté des Suisses·ses de l'étranger.

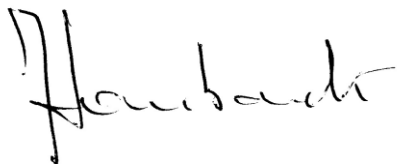
En outre, si le contre-projet du Conseil fédéral est accepté, il faut s'attendre, selon les déclarations de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR), à une suppression de près de 900 emplois d'ici 2027. L'OSE est d'avis qu'une telle réduction du personnel entraînerait sans aucun doute une réduction drastique des programmes et des contenus, y compris des reportages d'actualité.

L'expérience montre en effet que de telles réductions de moyens sont opérées en premier lieu sur les formats qui assurent l'information des Suisses·ses de l'étranger. Avec la proposition du Conseil fédéral, ils seraient certainement touchés de manière disproportionnée par ces coupes.



Une baisse des redevances de la SSR, quel qu'en soit le montant, aurait des conséquences négatives tant sur la qualité que sur la diversité de l'information, que ce soit en Suisse ou pour nos compatriotes dans le monde. **L'OSE demande donc au Conseil fédéral de renoncer à la réduction de la redevance et des subventions de la SSR afin de continuer à garantir une information de qualité et indépendante à la communauté des Suisses·ses de l'étranger.**

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à notre prise de position, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Filippo Lombardi".

Filippo Lombardi
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read "A. Rustichelli".

Ariane Rustichelli
Directrice

